

Zoé Genot :

# Des décisions d'une

**Au Parlement fédéral, quand on parle social ou politique d'accueil des étrangers, elle endosse avec témérité le maillot de l'empêcheuse de tourner en rond ! Zoé Genot, députée Ecolo, égratigne plus souvent qu'à son tour la politique défendue par Maggie De Block, la secrétaire d'Etat à l'asile et la migration.**

**25 ans pour débiter une carrière politique, c'est jeune ! Qu'est-ce qui vous a poussé si tôt dans l'arène du Parlement ?**

J'ai un parcours assez classique. J'ai commencé dans le mouvement étudiant. J'étais étudiante en économie. Je me disais que l'économie c'est ce qui fait tourner le monde. Si je la comprenais, j'allais pouvoir influencer le monde. Cet outil que j'avais étudié, je voulais le mettre au service de ceux qui en ont le plus besoin. Dès le départ ça a été ma ligne. J'ai travaillé dans une entreprise d'économie sociale et au syndicat, et puis j'ai commencé à militer chez Ecolo. J'ai eu la chance d'être élue en 1999. J'étais suppléante d'Olivier Deleuze, devenu Secrétaire d'Etat.

**Vous êtes souvent considérée comme le poil à gratter des ministres qui ont en charge les matières sociales...**

Les dossiers qui sont les plus relayés au Parlement, ce sont ceux qui sont soutenus par des secteurs bien organisés de la société civile, qui ont des relations suivies avec le politique, qui ont l'habitude de « lobbyer » les parlementaires. Alors que les dossiers sociaux - et ce sont ceux qui en ont le plus besoin - voient leurs réalités et leur vécu totalement absents des bancs du Parlement. Personnellement, je me suis toujours attachée à faire exister ces réalités. Bien souvent, les parlementaires ne sont même pas conscients des impacts de certaines mesures qu'ils ont prises. Je me rappelle il y a quelques mois quand j'expliquais que les mesures en matière de chômage allaient toucher des personnes aveugles ou sourdes, et que c'était déjà la pagaille, Laurette Onkelinx m'a hurlé : « *Vous mentez !* ». Ce sont des réalités tellement inacceptables qu'on ne veut pas qu'elles soient dites dans les débats parlementaires. Je pense au contraire que c'est très important de les faire entendre.

**Bien souvent, les parlementaires ne sont même pas conscients de l'impact de certaines mesures qu'ils ont prises.**

**En tant que députée fédérale, la plupart de vos questions parlementaires s'adressent à Maggie De Block sur les matières de politique d'accueil des étrangers. Elle vous obsède, vous fascine ou vous choque profondément ?**

Pour être tout à fait honnête, il y a deux choses. La première c'est que la Commission de l'Intérieur, où je peux poser mes questions à Maggie De Block, se réunit tous les quinze jours. C'est l'opposition qui préside cette commission. Du coup, elle est très active. Je voudrais pouvoir faire la même chose avec Madame De Coninck mais malheureusement la Commission des Affaires sociales ne se réunit que tous les deux mois... C'est tout bête, mais c'est une des raisons qui fait que j'arrive à mieux travailler dans ce domaine-là.

L'autre raison c'est que les demandeurs d'asile sont les oubliés des oubliés. Ce sont des gens qui ne sont pas électeurs, qui bien souvent vont disparaître puisqu'on les expulse, qui sont totalement sans voix, qui ne maîtrisent ni la langue ni les codes, et qui donc ont vraiment besoin de relais parlementaires. Or la tendance ces dernières années a vraiment été, de manière offensive, à la restriction des droits. Et ce n'est pas le propre de M. De Block qui récolte les fruits de politiques antérieures à son arrivée. Par exemple, il y a quelques années, on avait des centres d'accueil débordant de gens. Comment a-t-on résolu le problème ? On a édicté que telle et telle catégorie n'avait plus droit à l'accueil. Ils sont donc à la rue ! Les décisions qui ont été prises en la matière sont vraiment d'une brutalité peu connue dans d'autres domaines.

Un autre élément, plus personnel, m'irrite par rapport à Maggie De Block. C'est de voir qu'elle devient la femme la plus populaire de Flandre, qu'elle a une image franc parler et de personne juste... Elle dit toujours : « *Je suis ferme et humaine. De wet is de wet !* » Mais cette image est fautive parce que « de wet n'est pas de wet », pour Mme De Block. Je le constate par exemple à l'égard des CPAS dont elle a aussi la charge. J'ai dénoncé plusieurs fois des dysfonctionnements graves de certains CPAS. Par exemple à Charleroi où on a décidé de donner des allocations « cohabitant » aux SDF alors que c'est totalement illégal. Pourtant la réponse de la ministre est floue : « *On va voir ce qu'on*

# brutalité peu connue !



Equipes Populaires

*peut faire, il faut comprendre la réalité des CPAS... »*  
Non ! De wet is de wet ! Les SDF doivent avoir un RIS « isolé »... La loi ne s'applique pas qu'aux petits ! Et même quand il s'agit des petits, la loi est-elle vraiment appliquée ? Nous demandons un audit aux médiateurs fédéraux pour qu'on puisse le vérifier. Dans les cas de familles d'étrangers, on examine la situation de Monsieur et pas suffisamment la situation de Madame ou celle des enfants, alors que la loi le prévoit. On a l'impression qu'une série de recommandations du HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) ne sont pas suffisamment prises en compte. La Belgique a été condamnée à plusieurs reprises parce qu'on n'avait pas suffisamment examiné les risques en cas de retour, alors que c'est prévu dans la loi. Je demande qu'un organisme indépendant comme le collège des médiateurs fédéraux puisse faire cet audit.

***Vous dénoncez le fait que les critères de régularisation ne sont pas clairement définis, qu'il s'agit d'une loterie qui renvoie parfois des gens très bien intégrés hors de nos frontières, qu'ils sont victimes « d'une impératrice romaine qui choisit les critères en fonction de la personne la plus facile à attraper ». Vous y allez fort, là !***

Oui, il y a deux domaines dans lesquels on est vraiment dans l'arbitraire le plus complet et ça rend les gens fous. La première c'est sur les décisions d'expulser. Parmi les personnes qui ne sont pas en ordre de séjour, une sur 40 ou 50 va être expulsée... On a parfois l'impression ces dernières années, que ce sont les plus vulnérables qui sont choisis. Notamment les familles parce qu'elles sont moins mobiles, qu'elles restent dans leur maison même après avoir reçu un Ordre de Quitter le Territoire (OQT), parce que les enfants continuent d'aller à l'école. Et ça c'est particulièrement injuste. En bref, ce ne sont pas des critères objectifs qui s'appliquent.

Deuxième élément où on est dans l'arbitraire, contrairement à ce que dit Maggie De Block, c'est en matière de régularisation humanitaire. Cela concerne les personnes qui sont en Belgique depuis très longtemps ou qui vivent une situation exceptionnelle. A ce sujet, la loi ne prévoit aucun critère. Et donc quand Maggie De Block dit « *j'applique la loi* », et bien non, puisqu'il n'y a rien dans la loi ! Le texte parle de circonstances exceptionnelles pour des raisons humanitaires, rien de plus. Ce qu'on voit c'est qu'on active très peu cette loi. Lorsqu'on le fait c'est souvent pour rattraper des ratés de la nouvelle loi sur le regroupement familial (qui est très dure et qui laisse parfois des enfants loin ►

**Elle dit toujours : “Je suis ferme et humaine. De wet is de wet !”  
Mais cette image est fautive parce que “de wet n’est pas de wet”,  
pour Maggie De Block.**

- de leurs parents). Mais par contre dans des cas où l’on a des gens bien intégrés, qui travaillent et qui perdent leur droit au séjour, cette loi n’est pas activée... C’est totalement incompréhensible car ce sont des gens qui sont là depuis longtemps et qui rapportent de l’argent à la Belgique.

**Vous avez aussi mis en lumière la pratique de certaines communes qui « dénoncent » certains Européens recevant des allocations de chômage ou du CPAS, amenant à une suspension du droit de séjour voire à un OQT.**

La législation avait déjà été modifiée pour que les Européens ne bénéficient plus aussi facilement du CPAS. Mais maintenant on va un cran plus loin. D’office tous les Européens, qu’ils soient au CPAS ou d’ailleurs qu’ils travaillent comme ‘article 60’, reçoivent automatiquement un OQT. Dans la pratique, cela veut dire que la famille a 30 jours pour repartir vers son pays d’origine. On a même le cas d’une vieille dame espagnole qui vit ici depuis plus de 20 ans, qui avait une toute petite pension et un complément de 100€ du CPAS et qui s’est vu délivrer un Ordre de Quitter le Territoire... La cause réside dans un système automatique d’échanges de données qui fait que dès que vous êtes inscrit dans l’ordinateur du SPF Intégration sociale, vous glissez à l’Office des Etrangers qui vous envoie votre OQT ! On a perdu l’esprit de l’Europe... Ce qui est plus grave, c’est qu’on s’attaque aussi aux personnes qui dépendent de la sécurité sociale. Là ce sont les communes qui signalent les gens à l’Office des Etrangers. On a de plus en plus de cas de personnes qui travaillent de manière sporadique ou en intermitte- nce qui sont signalées à l’Office des Etrangers. Parfois même ces personnes ont une évaluation positive de l’ONem, mais l’Office rend malgré tout un avis négatif ! Et le titre de séjour est retiré. On est donc encore un cran plus loin puisque ces gens ont travaillé, ont cotisé, et se retrouvent sans titre de séjour.

**Une vieille dame espagnole qui vit ici depuis plus de 20 ans, qui avait une toute petite pension et un complément de 100€ du CPAS, s’est vue délivrer un Ordre de Quitter le Territoire !**

**Les Belges à l’étranger dans l’UE vivent-ils les mêmes situations ?**

J’ai cherché et j’ai trouvé le cas d’une famille belge en France. Eux, n’ont en fait droit à rien. Ni aux allocations familiales, ni à l’équivalent français du CPAS. Mais on ne leur a pas retiré leur droit de séjour. La grande différence, c’est que du coup, ils ont le temps de chercher du travail. Tandis que celui qui reçoit un OQT en Belgique, s’il n’a pas trouvé de travail dans les 30 jours, n’a plus la possibilité de continuer à le faire... ! Du coup on rencontre des situations complètement folles où des Français ou des Italiens sont exacte-

ment dans les mêmes situations que les sans-papiers ; escroqués par des avocats véreux ou des employeurs sans scrupules.

**La situation des sans-papiers afghans occupe l’actualité. Pensez-vous que la manière de traiter la question est révélatrice d’un climat de stigmatisation des réfugiés qui se développe dans l’opinion publique ?**

La situation des Afghans est très particulière : c’est un pays en guerre, où la Belgique elle-même est en guerre depuis plus de 10 ans, les militaires nous décrivent la situation comme dangereuse, et pourtant on nous dit qu’on peut y renvoyer des familles... Ça s’avère complètement absurde. Comment décide-t-on si une région est dangereuse ou pas ? On calcule le nombre de morts au km<sup>2</sup>. Mais il y a des régions où, par exemple, il y a des massifs montagneux sans habitants. Les morts sont concentrés là où vivent les gens... Ce sont donc des méthodes de calcul tout à fait théoriques qui ne tiennent pas compte des réalités des publics qu’on a ici. Or toute la communication consiste à dire que nous sommes très généreux parce qu’on accueille la moitié de ceux qui se présentent. Il faut se rendre compte que des pays comme la Suède accueillent 90% des Afghans, l’Autriche 80%. On se compare en fait avec de nouveaux pays comme la Roumanie, la Bulgarie, voire des pays en situation critique comme la Grèce. Il n’y a donc vraiment pas de quoi être fier. Soulignons aussi que si on parle beaucoup des Afghans, c’est grâce à eux. L’écho médiatique est dû à leur mobilisation personnelle. Grâce à cela, ils arrivent à maintenir une pression sans laquelle il n’y aurait aucune avancée. D’autant que le dossier est très sensible électoralement. Quand Madame Turtelboom est devenue Secrétaire d’Etat à la migration en 2007, elle a bloqué pendant deux ans l’opération de régularisation promise par le gouvernement, et elle a été populisée en haut des sondages ! Maggie De Block a utilisé exactement la même recette avec le même effet ! Sa cote de popularité a explosé et aucun parti politique n’a vraiment envie de mettre ce combat au top de ses préoccupations : les personnes concernées ne sont pas des électeurs... Et au contraire, les électeurs vivent des difficultés parfois déjà tellement intenses en matière d’emploi, de logement, de santé, qu’ils ne comprennent pas que l’on se préoccupe de ces gens. C’est un combat très peu populaire.

On ne s’en rend pas souvent compte mais la grande majorité des migrants qui viennent chez nous, ce sont des battants. J’aime bien citer l’étude menée par l’ULB et la KUL qui s’appelle « Before and after », qui a été menée 5 ans après la régularisation de 2000 et qui montre que cette opération a rapporté à la Belgique. Quand on compare ceux qui sont au CPAS ou au chômage, et ceux qui travaillent, globalement



Equipes Populaires

***La situation des Afghans est très particulière : c'est un pays où la Belgique elle-même est en guerre depuis plus de 10 ans, les militaires nous décrivent la situation comme dangereuse, et pourtant on nous dit qu'on peut y renvoyer des familles...***

l'opération est positive. Parce que la majorité des migrants, ce sont des personnes qui viennent vraiment pour nourrir leurs enfants, qui n'ont pas du tout envie de rester assises sur leur chaise et qui sont prêtes à accepter beaucoup pour améliorer la situation de leur famille.

***Vous avez aussi à plusieurs reprises interpellé sur les centres fermés et ouverts. Que faire pour améliorer les choses ?***

Centres fermés et centres ouverts, ce sont deux réalités complètement différentes. Dans les centres fermés, les gens ne savent pas pour combien de temps ils sont là. Ils ne savent pas exactement ce qui va se passer. L'incertitude les tue et les ronge. Il y a énormément de problèmes de santé. Beaucoup sont gavés de calmants. C'est un peu la même situation que dans les prisons à la différence que, eux, ils n'ont rien fait. Cette pression est vraiment difficile à supporter. Le combat le plus important par rapport aux centres fermés, c'est d'obtenir que la décision d'enfermer passe devant un juge. Un juge qui vérifie si c'est opportun d'enfermer, si cette personne risque d'être expulsable ou pas. On trouve par exemple des Syriens en centre fermé alors qu'on sait qu'ils obtiendront leurs documents dans 98% des cas. Une décision judiciaire les placerait à coup sûr en centre ouvert...

En ce qui concerne les centres ouverts, la situation a beaucoup évolué. Après avoir été totalement débordés, avec d'énormes problèmes de qualité d'accueil, ils sont aujourd'hui fermés les uns après les autres parce que la demande d'asile a chuté. Paradoxalement le nombre de SDF explose et on n'a

pas de solution d'hébergement... C'est insupportable. On observe que des personnes avec des bébés sont à la rue. Les deux réalités pourraient être reliées.

***Vous semblez inquiète face à l'augmentation des préjugés et à la stigmatisation des publics fragilisés. A quoi attribuez-vous ce climat ?***

En situation de crise, on remarque toujours que différents courants émergent. La logique d'austérité encourage la volonté de s'occuper des nôtres d'abord. En plus, les discours populistes augmentent. Les discours conservateurs aussi prennent de l'ampleur : l'actualité française sur le mariage homosexuel, ou espagnole sur l'avortement, le démontrent. Le repli sur soi se généralise. Il n'est pas facile d'objectiver les choses. L'OCDE, qui n'est pourtant pas un modèle de progressisme, tient des discours qui montrent que les migrants permettent de dynamiser nos économies ! Et pourtant dans la population ce sont les discours affectifs qui dominent.

***Ne faudrait-il pas travailler davantage sur le sentiment d'empathie, plutôt que de toujours vouloir rationnellement démontrer les choses, chiffres à l'appui ?***

C'est pour cela que je passe beaucoup par les exemples dans mon travail parlementaire. Utiliser l'incarnation des réalités dans les problèmes soulevés, c'est la seule chose qui permet d'ouvrir les cœurs à un discours rationnel qui peut venir après.

***Propos recueillis par Christine Steinbach et Jean-Michel Charlier***